

## Signature pour la vidéo-protection dans la métropole

Page modifiée le vendredi 25 avril 2025 • Données Le Mans Métropole

*Les maires des communes membres de Le Mans Métropole ont signé la convention de mise à disposition de la vidéo-protection, le 25 avril.*



© Ville du Mans

Ce vendredi 25 avril, le Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) a été l'occasion de **signer la convention** « Acquisition, installation, entretien, maintenance et mise à disposition des dispositifs de **vidéo-protection** » avec les maires des communes-membres de Le Mans Métropole.

« La vidéo-protection représente un outil efficace pour **lutter contre l'insécurité** et aider à élucider des affaires », indique Stéphane Le Foll, maire du Mans et président de Le Mans Métropole. « La fermeté est un élément structurant pour assurer la sécurité des citoyens. Et le CISPD marque une volonté politique globale pour lutter contre l'insécurité. Pour être efficace, une **étroite**

**coopération** entre la police municipale, la police nationale, la gendarmerie, la justice, l'État ainsi que l'Éducation nationale, la sécurité ferroviaire, la Setram, les associations et les bailleurs sociaux est indispensable ».

Pour rappel, le Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance (CISPD) a été créé en 2022 pour enrayer la délinquance, les violences, les addictions et développer la prévention sur le territoire de Le Mans Métropole. Cette quatrième édition organisée en présence de Carine Halley, procureur de la République du Mans, Emmanuel Aubry, préfet de la Sarthe et Frédéric Ménard, commissaire divisionnaire de la Sarthe, a permis de présenter les dernières données statistiques liées à la sécurité.

« Les **chiffres sont encourageants** avec des baisses de 5,87% de la délinquance globale et de 8,73% de la délinquance sur la voie publique, en 2024 », détaille Frédéric Ménard. « Au premier trimestre 2025, les chiffres sont très satisfaisants avec une baisse de 22% de la délinquance générale et de 33 % sur la voie publique », détaille Frédéric Menard.

« En amont, nous devons développer la prévention pour améliorer la situation. Notamment au niveau de la psychiatrie. La Ville a le projet de regrouper l'ensemble des accueils de santé mentale des jeunes, notamment gare Sud et en cœur de ville du côté des Halles », annonce le maire.